



## **Commune de Belmont-sur-Lausanne Municipalité**

### **COMMUNICATIONS au Conseil communal, séance du 8 décembre 2016**

**Gustave Muheim**

**Administration générale – Finances – Informatique –  
Personnel – TL - Délégué aux affaires Lausanne Région**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

J'ai le très grand plaisir de vous saluer au nom de votre Municipalité qui se transforme, comme de coutume en cette dernière séance de l'année, en Père et Mère Noël, en vous offrant une bouteille d'un Grand Cru issu de nos vignes. Ne l'oubliez pas à l'issue de la soirée. Quant aux absents et aux distraits, le divin breuvage pourra être retiré au guichet de la Bourse, dès lundi prochain.

Vous pouvez aussi profiter de la promotion en cours, s'agissant de notre blanc 2014 et rouge 2013, toujours au guichet de la Bourse. Plus d'informations sur notre site internet !

✂

#### ***Le Site Internet nouveau est arrivé***

Belmont a été une des toutes premières communes de Suisse, avant le tournant du Millénaire, à faire vivre un site Internet. Aujourd'hui, grâce au travail de bénédictine de sa Webmasterin et Secrétaire municipale préférée, notre présence sur la Grande Toile a pris un « sacré coup de jeune ».

Merci à Isabelle Fogoz pour ce travail, impeccable à l'image de ce à quoi elle nous a habitués. Merci aussi à Laetitia Rollo qui a secondé efficacement Isabelle, en amont notamment pour la préparation de l'arborescence de base.

✂

#### ***Autoroute A9 – avancement du dossier***

Voilà, on y est, l'enquête publique est en cours. Celle-ci durera jusqu'au 3 janvier prochain, date limite - le timbre postal faisant foi - pour exprimer à la Confédération remarques, observations et/ou oppositions.

Le tous ménages appelant à consulter le dossier par le biais du lien installé sur notre site Internet a atteint son but : le nombre de clics sur la page concernée a explosé, rendant les consultations au guichet du service technique communal « gérables ».

S'agissant de la position de votre Municipalité, notre avocat-conseil, Me Jacques Haldy, met « en musique la partition » que nous nous efforçons d'écrire de manière « dépassionnée ». Vous l'aurez compris, il n'y aura nulle trace de « à y qu'à » dans notre détermination. Ceci lui évitera le « classement vertical » généralement réservé aux écrits privilégiant les « effets de manches » au détriment des constats avérés.

✂

### ***Arrêté d'imposition 2017***

Vous l'avez accepté lors de votre dernière séance, ce dont nous vous remercions. Transmis à la Préfecture, celle-ci nous a informés avoir tracé l'article 12 relatif à l'impôt sur les patentes de tabac. Celui-ci est remplacé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 par un émolument, ce qui nous avait échappé lors de la rédaction de l'arrêté.

Je vous remercie de votre attention.

*Gustave Muheim, syndic*

✂

**Nathalie Greiner-Meylan**

**Sécurité – Communication - Bâtiments communaux -  
Vignes**

***Pas de communication***

✂

**Chantal Dupertuis**

**Affaires sociales - Culture - Jeunesse** (y.c. UAPE, transports scolaires) - **Paroisses - Bâtiments communaux** (Temple, Espace Cancoires + Burenoz, UAPE et Collège) - **Domaines et Forêts**

### ***Fenêtres de l'Avent***

Voici une information festive.

Depuis quelques années déjà la Société de développement invite la population à organiser les Fenêtres de l'Avent.

Le principe est assez simple et convivial. Vous choisissez un jour entre le 1er et le 24 décembre, vous décorez une fenêtre de votre domicile et vous prévoyez de quoi restaurer les visiteurs. Le souci est là...combien de personnes ? Dans ce cas, prévoyez suffisamment et du recyclable ! De plus ne vous sentez pas obligés d'accueillir à l'intérieur, mais un garage, une cour etc...font parfaitement l'affaire.

Pour cette édition 2016, 19 des 24 fenêtres seront animées, en majorité par des Sociétés.

Je vous invite donc à vous y rendre, en particulier, le lundi 12 à la buvette ci-dessous pour « Promotion Pully-Paudex-Belmont » de 18h00 à 20h00, le mercredi 14, toujours à la buvette et au même horaire pour les « Cancoires indépendants ».

Vous pouvez bien entendu participer à toutes les autres fenêtres, vous avez reçu le calendrier à cet effet, et peut-être aurais-je le plaisir de vous y rencontrer.

Et peut-être, aussi, serez-vous intéressés à organiser une des Fenêtres de 2017 ? Je reçois avec plaisir vos inscriptions !!!

Je vous souhaite de belles Fêtes de fin d'Année et vous remercie de votre attention.

*Chantal Dupertuis, municipale.*



## **Philippe Michelet**

### **Services industriels, Travaux publics, Assainissement et protection de l'environnement, Espaces verts**

#### ***Véhicule Lindner***

Le véhicule Lindner pour les services extérieurs / voirie a été acquis en 2005 suite à l'acceptation du préavis 01/2005 par votre Conseil dans sa séance du 7 avril 2005.

Aujourd'hui, ce véhicule affiche 5220 heures d'exploitation ce qui représente environ 261'000 km parcourus par un véhicule ordinaire soit 6 fois et demi le tour de la terre. Suite à un problème technique, il a subi un examen approfondi lequel a fait apparaître des travaux de réparation qui allaient nous conduire devant des frais immédiats importants liés à la révision du moteur. Ceci sans garantie sur les autres éléments importants (châssis, pont, essieux,..) qui peuvent nous conduire à devoir faire face à d'autres frais importants à plus ou moins brève échéance.

Considérant l'âge du véhicule, le coût des travaux à effectuer sur le moteur, de l'incertitude sur la fiabilité à moyen terme des autres éléments clés de l'engin, la Municipalité a décidé de ne pas procéder aux travaux de réparation et de rechercher une autre solution mieux adaptée à nos besoins actuels.

Si les besoins en moyens de transport et de déneigement sont toujours existants, l'approche ayant prévalu en 2005 pour l'acquisition d'un véhicule multitâches n'est plus autant pertinente au vu de l'expérience et de l'évolution des tâches actuelles du service de la voirie. Ce véhicule a été passablement utilisé pour effectuer des petits déplacements et des petits transports sur la commune.

Un véhicule de déneigement étant absolument nécessaire pour cet hiver. Nous pourrons, grâce à Moret Machines Agricoles, disposer d'un véhicule de déneigement adapté à nos besoins. Ce véhicule complètement équipé sera en location pour la durée hivernale. A l'issue de cette période, nous pourrons nous déterminer définitivement sur l'option finale. L'acquisition d'un nouvel engin de ce type passera par voie de préavis au Conseil communal.

Pour le service de la voirie, l'option a été prise d'acquérir un véhicule utilitaire de série. Ce véhicule est équipé d'un pont basculant et est aujourd'hui, opérationnel. Son acquisition pour un prix très intéressant a pu être faite dans le cadre des compétences financières accordées à la Municipalité.

Ce nouveau véhicule utilitaire remplacera la précédente camionnette qui était « partie à la retraite » avec son utilisateur principal Pascal Büschi.

Je vous remercie de votre attention.

*Philippe Michelet, municipal*



**Catherine Schiesser**  
**Aménagement et gestion du territoire**

***Pas de communication***